

de la Chine, au sujet de l'autorité qui doit représenter un État. Cependant, aucun membre n'a le droit de chercher à imposer sa volonté aux autres en quittant les réunions si l'on refuse d'accéder à ses désirs. Par suite des obligations assumées en acceptant la charte des Nations Unies, les membres se devaient de participer aux travaux du Conseil en dépit des divergences de vues. Il était évident que les pays soviétiques s'intéressaient plus à la valeur de propagande de leur retrait qu'à la solution des problèmes internationaux dont le Conseil était saisi. Une proportion importante de la population mondiale n'était pas représentée dans la tentative collective des Nations Unies d'améliorer les conditions économiques et sociales de l'humanité. Néanmoins, sous l'habile présidence de l'honorable Harnan Santa Cruz, représentant du Chili aux Nations Unies, le Conseil économique et social, animé d'un sentiment unanime de compréhension, a surmonté cet obstacle à l'universalité des Nations Unies, l'une des conditions fondamentales du succès de la charte de San-Francisco, et s'est bien acquitté de la tâche qu'on attendait de lui. L'ordre du jour du Conseil était long et varié comme les questions qui relèvent de sa compétence; il s'occupait, par exemple, d'un système universel de signaux routiers, de l'embauchage intégral, des ressources naturelles, de la répression de l'usage des narcotiques, de la situation économique mondiale et d'autres questions.

La Chambre serait peut-être intéressée à prendre connaissance d'un bref rapport portant sur certaines réalisations du Conseil au cours de sa dernière session. Le projet le plus pratique entrepris jusqu'aujourd'hui par le Conseil économique et social, c'est le programme d'assistance technique en vue d'assurer la mise en valeur économique des pays peu évolués. Les résultats qu'on pourrait obtenir de cette expérience dans le domaine de la collaboration internationale, pour ce qui est des avantages économiques et sociaux que pourraient en retirer des millions d'êtres humains, sont énormes. Le principe de la collaboration internationale dans le domaine de l'assistance technique n'est pas nouveau. L'Organisation des Nations Unies pourvoit, depuis plus d'un an, à même son budget régulier, à l'exécution d'un programme relativement modeste, qu'a approuvé l'Assemblée générale. A ce chapitre, on a accordé plusieurs bourses à des citoyens de pays peu évolués et on a chargé des spécialistes de pays plus évolués de conseiller les gouvernements à l'égard de questions techniques précises.

[M. Eudes.]

Le Canada, à titre de pays plus évolué, participe activement à la réalisation du programme. Deux boursiers, l'un du Cambodge, l'autre du Brésil, suivent, au pays, des cours de génie forestier et des cours sur les combustibles industriels. Un boursier du Pakistan doit venir étudier les méthodes d'aménagement des cours d'eau. Le Mexique bénéficiera des conseils d'un spécialiste canadien relativement à la réorganisation de son industrie sidérurgique.

L'équipe internationale formée de quinze techniciens qui doit aider le gouvernement bolivien à faire un relevé général du pays sera placée sous l'autorité d'un Canadien. Le Canada étudie aussi d'autres demandes d'assistance technique et d'autres projets de cours pour les boursiers de l'ONU. On voit là le caractère pratique du programme de l'ONU et la part qu'y prend notre pays.

Le champ d'action du programme régulier de l'ONU en matière d'aide technique est bien restreint. Sur le budget total de l'Organisation, on n'a même pas consacré à cette fin \$300,000, en 1949. Le chiffre de 1950 atteint environ un demi-million. Le programme est exécuté avec compétence et les résultats obtenus sont fort satisfaisants. Cependant, il est impossible, dans les cadres de ce modeste effort, de faire beaucoup plus que d'effleurer le problème. C'était un heureux commencement, mais on a reconnu dès le début que, pour aider les pays les moins avancés à mettre en valeur leurs ressources économiques, il faudrait dresser un plan beaucoup plus vaste.

C'est le président Truman, dans son discours inaugural au Congrès, en janvier 1949, qui a marqué le point de départ d'une plus grande collaboration dans le domaine de l'aide technique. Dans son célèbre "Quatrième Point", le président déclarait:

Nous devons mettre en œuvre un nouveau programme hardi en vue de mettre nos découvertes scientifiques et nos progrès industriels à la portée des pays les moins avancés, afin de favoriser leur mise en valeur et leur expansion.

Il a engagé les autres pays à mettre en commun leurs ressources technologiques et à faire de cette entreprise une coopérative, afin que tous les pays puissent travailler de concert, autant que possible par l'entremise de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées.

A la demande de la délégation américaine, le Conseil économique et social, à sa huitième session, a entrepris l'étude des moyens à prendre pour exécuter un programme d'aide technique aux pays peu évolués. On a prié le secrétaire général et les institutions spécialisées d'étudier le problème afin de déterminer le rôle que pourraient jouer les divers orga-